

SECTION 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : SUPERCATALYST II
Code du produit : ITB0800

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Endura Manufacturing Company Ltd.
12425 149 Street NW
Edmonton, T5L 2J6 - Canada
T 1-780-451-4242 - F 1-780-452-5079
info@endura.ca - www.endura.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Au Canada, en cas d'urgence concernant des produits dangereux, appeler CANUTEC au 613-996-666 ou 666 sur mobile.
Aux Etats-Unis, en cas d'urgence concernant des produits dangereux, appeler CHEMTREC au 800-424-9300.
(le nom du compte aux Etats- Unis est Polyglass Coatings)

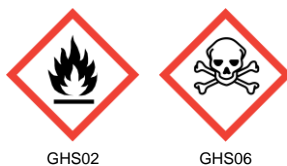
SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Flam. Liq. 3 H226 - Liquide et vapeurs inflammables
Acute Tox. 4 (Oral) H302 - Nocif en cas d'ingestion
Acute Tox. 3 (Dermal) H311 - Toxique par contact cutané

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage GHS-US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact cutané

Conseils de prudence (GHS-US) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P240 - Ground/Bond container and receiving equipment
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P264 - Se laver soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher
P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise
P322 - Specific treatment (see ... on this label)
P330 - Rincer la bouche

SUPERCATALYST II

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P361+P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
2,4-pentanedione	(n° CAS) 123-54-6	>= 80	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Dermal), H311

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.
Réactivité : Liquide et vapeurs inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SUPERCATALYST II

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2,4-pentanedione (123-54-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	25 ppm (2,4-Pentanedione; USA; Time-weighted average exposure limit 8 h; TLV - Adopted Value)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Neurotoxicity; CNS impair

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Gants de protection.
- Protection oculaire : Lunettes de sécurité.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : Le mélange contient un ou plusieurs composant (s) qui ont la couleur suivante (s) : Colourless to light yellow
- Odeur : Il peut y avoir aucun avertissement d'odeur, l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter d'une surexposition. Le mélange contient un ou plusieurs composant (s) qui ont l'odeur de ce qui suit: Pleasant odour Strong odour Characteristic odour
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Non applicable
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : 138 °C
280,4 °F
- Point d'éclair : 35 °C
95 °F
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

SUPERCATALYST II

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 2,4 - 11,4 vol %
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,9833 g/ml
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 407,2 °C 764,9 °F
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV (réglementaire - Moins d'eau et les solvants exclus)	: 953,27 g/l 7,955 lb/gal
Teneur en COV (Matériau - Actual)	: 953,27 g/l 7,955 lb/gal
Pourcentage de solides (Poids)	: 3,05 %
Pourcentage de solides (Volume)	: 2,73 %
Pourcentage de volatil (Poids)	: 96,95 %
Pourcentage de volatil (Volume)	: 97,27 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané.

SUPERCATALYST II	
ATE US (voie orale)	774,9674656796 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	814,8614219848 mg/kg de poids corporel
2,4-pentanedione (123-54-6)	
DL50 orale rat	760 mg/kg de poids corporel (Rat; Experimental value; 570 mg/kg bodyweight; Rat; Experimental value)
DL50 cutanée lapin	790 mg/kg de poids corporel (Rabbit; Experimental value; 1370 mg/kg bodyweight; Rabbit; Experimental value)
ATE US (voie orale)	760 mg/kg de poids corporel

SUPERCATALYST II

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2,4-pentanedione (123-54-6)	
ATE US (voie cutanée)	790 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---

2,4-pentanedione (123-54-6)	
CL50 poisson 1	71,6 mg/l (LC50; 96 h; Salmo gairdneri)

12.2. Persistance et dégradabilité

2,4-pentanedione (123-54-6)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water. Low potential for adsorption in soil.
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,787 g O ² /g substance
DThO	1,92 g O ² /g substance
DBO (% de DThO)	0,056

12.3. Potentiel de bioaccumulation

2,4-pentanedione (123-54-6)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

2,4-pentanedione (123-54-6)	
Tension de surface	0,0312 N/m (20 °C)

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global	: Pas d'effet connu avec ce produit.
-----------------------------------	--------------------------------------

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Indications complémentaires	: Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport	: UN1263 Matières apparentées aux peintures (including paint thinning, drying, removing, or reducing compound), 3, III
-----------------------------------	--

N° ONU (DOT)	: UN1263
--------------	----------

Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Matières apparentées aux peintures including paint thinning, drying, removing, or reducing compound
--	--

SUPERCATALYST II

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Classe (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120
Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Flammable liquid



Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger Faible
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 173
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242
DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : B1 - If the material has a flash point at or above 38 C (100 F) and below 93 C (200 F), then the bulk packaging requirements of 173.241 of this subchapter are applicable. If the material has a flash point of less than 38 C (100 F), then the bulk packaging requirements of 173.242 of this subchapter are applicable.
B52 - Notwithstanding the provisions of 173.24b of this subchapter, non-reclosing pressure relief devices are authorized on DOT 57 portable tanks.
IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672).
T2 - 1.5 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)
TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.
TP29 - A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150.0 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 1.5 bar or less based on the MAWP of the hazardous materials, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 150
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 60 L
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 220 L
DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport : UN1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES), 3, III
UN-No. (TDG) : UN1263
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
TMD Classe Primaire de Danger : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage : III - Danger Faible
TMD Dispositions particulières : 59 - Il est interdit de transporter les matières figurant nommément à l'annexe 1 sous cette appellation réglementaire. Les matières transportées sous cette appellation réglementaire peuvent contenir au plus 20 pour cent de nitrocellulose si la nitrocellulose renferme au plus 12,6 pour cent d'azote (masse sèche), 83 - Abrogé DORS/2014-152
Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 5
Indice pour les véhicules routiers de passagers et les véhicules ferroviaires de passagers : 60

Transport maritime

Désignation officielle pour le transport (IMDG) : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
Classe (IMDG) : 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses

SUPERCATALYST II

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

2,4-pentanedione (123-54-6)	
EPA TSCA Regulatory Flag	S - S - indicates a substance that is identified in a proposed or final Significant New Uses Rule.

15.2. Réglementations internationales

CANADA

SUPERCATALYST II
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

2,4-pentanedione (123-54-6)
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

SECTION 16: Autres informations

Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané

SDS US Endura

L'information contenue ici a été compilée de sources considérées fiables et est correcte aux mieux des connaissances de la Compagnie. Cependant, ni Endura Manufacturing, ni aucunes de ses filiales ne prennent absolument aucune responsabilité pour l'exactitude de complétion des informations contenues ci-dedans. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour que la manutention, l'utilisation, le traitement, l'entrepôt, la transportation, l'élimination et les émissions soient faites de manière sécuritaire et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Des mesures finales d'aptitude de tout matériel est la responsabilité unique de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers pour la santé et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ci-dedans, nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci soient les seuls dangers qui existent.